

COMPTE-RENDU DU COMITÉ DE PROGRAMMATION LEADER

Gallargues-le-Montueux
Vendredi 11 octobre 2024

Ordre du jour

1. Compte rendu du comité technique du 1^{er} octobre 2024
2. Analyse et vote de 6 projets pour avis d'opportunité

Date de convocation : 04/10/2024

Membres en exercice : 20 titulaires et 20 suppléants

Membres votants : votes exprimés 16/20 en début de séance puis 18/20 à partir du deuxième projet présenté.

La règle du double quorum est respectée : quorum général et aucun groupe d'intérêt n'est majoritaire.

L'an deux mille vingt-quatre, le onze octobre, le Comité de programmation du GAL Vidourle Camargue a été consulté.

PRÉSENTS :

Collège des élus publics (7/8) : Pierre MARTINEZ, Olivier PENIN, Thierry AGNEL, François GRANIER, Katy GUYOT, Laurence BARDUCA-FAUQUET, Jérôme BOISSON ;

Collège des acteurs socio-économiques (6/7) : Olivier RIBES, Christian BOURDON et Virginie PONTILLO (voix partagée), Robert LEFORT et Monique BOISSEREN (voix partagée), Daniel PAYEN, Gérard GALET, Vincent MALAVIEILLE ;

Collège des citoyens et de la société civile (5/5) : Stephan JANNEZ, Christian MERCIER, Claude CONSTANT, Daniel REMY, Laure EMERY et Gisèle OLLIVIER (voix partagée).

INVITÉS TECHNIQUES : Guillaume GIAI MINIETTI, David QUINOT

ÉQUIPE DU GAL : Maxime CHARLIER, Aude FAYE, Adrien MONTIZON

OBSERVATEURS INVITÉS : Claire ARNAL (CMA30)

EXCUSÉS :

Collège des élus publics : Marielle NEPOTY, Francine CHALMETON, Philippe GRAS, Isabelle DE MONTGOLFIER ;

Collège des acteurs socio-économiques : Rémi DUMAS, Nathalie BRUEL, Valérien PITARCH ;

Collège des citoyens et de la société civile : Frédéric FONTVIEILLE ;

Pierre MARTINEZ préside la séance du comité de programmation et rappelle l'ordre du jour.

1. Compte-rendu du comité technique du 1^{er} octobre 2024

Après la présentation des listes de porteurs de projets rencontrés et des demandes en cours d'étude technique, le président Pierre Martinez dresse un point sur l'avancement de la programmation. Sur une enveloppe LEADER dédiée aux projets de 950 k€, 20 projets ont reçu des avis d'opportunité favorables pour 400 k€ d'aides demandées. C'est-à-dire un fléchage de 42% de l'enveloppe prévu jusqu'en 2027 (voir annexe liste des projets soutenus).

Des actualités sont partagées concernant des projets votés en opportunité.

- L'autorité de gestion régionale ayant précisé que les actions pendant le temps scolaire n'étaient pas éligibles au dispositif LEADER, l'association *L'expression est multiple* a décalé son projet *D'histoires multiples* à l'année scolaire 2024-2025 afin de l'organiser hors cadre scolaire.
- L'association Alter Echo doit renoncer à son projet d'installation d'un champ photovoltaïque de 4 kW sur son écolieu EchoVert car le réseau électrique n'a pas la capacité de l'accueillir ;
- L'entreprise des pellets dorés n'a pas encore validé son VISA CMA et doit encore prouver sa capacité à assurer la commercialisation de ses produits à base de paille de riz et bois recyclé ;
- Le projet de rénovation des arènes de Sommières est décalé en 2026.

2. Analyse et vote pour avis d'opportunité de 6 projets

VESTIGES ARCHÉOLOGIQUE D'AMBRUSSUM - Lunel Agglo - Villetelle

Présentation par Simon Azema – co-responsable du Musée

CALENDRIER : automne 2024 – été 2025

RESULTATS ATTENDUS :

- La restauration de cette collection trouvée sur le forum de l'oppidum. Il est urgent d'éviter que les objets ne continuent à se dégrader depuis leur découverte. La stabilisation des objets est un préalable à une refonte complète de la scénographie à venir. La restauration constitue en elle-même un sujet de médiation.
- Une exposition temporaire de ces objets inédits dès 2025 pour réduire le temps entre leur découverte et leur présentation au public. Un partenariat est en place avec des étudiants des masters « Patrimoine et Musées » de Montpellier et l'Ecole Nationale d'Architecture de Montpellier.
- Un événement collaboratif de clôture. Une ou deux conférences gratuites sont prévues pour valoriser le travail des divers acteurs du projet.

DÉPENSES PRÉVISIONNELLES		PLAN DE FINANCEMENT	
	MONTANT HT		MONTANT
Prestation de restauration	25 162 €	Conseil départemental de l'Hérault	26% 7 000 €
Conférences, communication et exposition	1 835 €	Autofinancement	20% 5 400 €
		Aide LEADER	54% 14 597 €
Coût TOTAL	26 997 €	TOTAL	100% 26 997 €

Plancher public : 10 000€ FEADER

Remarques en séance : Sur la proposition de Christian Bourdon, le comité statue sur la reconnaissance d'une exemplarité du projet d'un point de vue innovation, à travers son partenariat avec la recherche et notamment le master patrimoine de l'université Paul Valéry de Montpellier.

Il est procédé au vote de la grille de sélection du projet avec une note de 8/10

Jérôme BOISSON ne prend pas part au vote (non présent).

Pour :	16
Abstention :	0
Contre :	0

Thierry Agnel et Jérôme Boisson rejoignent la séance.

ANIMATION D'UN DÉFI FAAP ET DU PAT - PETR Vidourle Camargue

Présentation par Maxime Charlier – directeur du PETR

CALENDRIER : 2025 - 2026

RESULTATS ATTENDUS :

- Une animation générale d'un comité de pilotage territorial de l'alimentation ainsi que l'accompagnement des porteurs de projets privés et des collectivités territoriales ;
- 45 familles accompagnées dans leurs pratiques culinaires pendant une année scolaire à travers le Défi Foyers À Alimentation Positive ;
- Mise en place de 2 événements annuels valorisant l'alimentation durable et l'agriculture vertueuse ;
- Des actions de communication régulières et innovantes pour valoriser le PAT à l'intérieur comme à l'extérieur du PAT ;
- Gestion et animation pérenne de la carte interactive « Savourez Vidourle Camargue ».

DÉPENSES PRÉVISIONNELLES		PLAN DE FINANCEMENT	
	MONTANT TTC		MONTANT
Animation défi FAAP	35 431 €	Département de l'Hérault (demandé)	4% 2 488 €
Événementiels	2 050 €	Département du Gard (demandé)	5% 3 181 €
Poste PAT à 25% sur 2 ans	25 744 €	Aide LEADER	63% 40 000 €
Coût TOTAL	63 225 €	Autofinancement	28% 17 556 €
		TOTAL	100% 63 225 €

Plafond public et OQDP : 40 000€ FEADER

Remarques en séance : Robert Lefort s'interroge sur l'exemplarité économique du projet, cependant le comité de programmation suit l'avis donné par le comité technique et considère que l'impact économique, bien que réel, est secondaire dans ce projet global d'animation.

Il est procédé au vote de la grille de sélection du projet avec une note de 8/10	Pour : 11
<i>Pierre Martinez, Katy Guyot, Thierry Agnel, Olivier Penin et Jérôme Boisson ne prennent pas part au vote.</i>	Abstention : 2
	Contre : 0

ÉCOLE ETRE - Association Peuple et Culture Gard - Vauvert

Présentation par Michèle Guitard présidence et Giovanna Casu directrice

CALENDRIER : Octobre 2024 à juin 2025

RESULTATS ATTENDUS :

- Dépose l'aménagement existant, trop exigü ;
- Création d'un faux-plafond à 365cm et d'une cloison de soutien transversal pour séparer les deux espaces ;
- Isolation des murs nord en laine de chanvre, installation d'une VMC double-flux et de 3 radiateurs électriques à inertie sèche ;
- Pour les normes ERP (<100 personnes) : modification de la porte d'entrée et sanitaires adaptés PMR. Installation d'un dispositif de sécurité (alarme, arrêt d'urgence, extincteurs)
- Conservation de l'évier en céramique dans la partie atelier et extension en kitchenette.

DÉPENSES PRÉVISIONNELLES		PLAN DE FINANCEMENT	
	MONTANT HT		MONTANT
AMO	7 520 €	Cofinancement à définir	15% 10 000 €
Aménagement	53 692 €	Autofinancement	23% 14 712 €
Ameublement	3 500 €	Aide LEADER	62% 40 000 €
Coût TOTAL	64 712 €	TOTAL	100% 64 712 €

Plafond public et OQDP : 40 000€ FEADER

Remarques en séance : À la suite d'une question de Laure Emery, l'association précise avoir obtenu la mise à disposition de la gare de Vauvert par un appel à projet de la filiale de la SNCF, Gares & Connexions. Répondant à la demande de Thierry Agnel, Michèle Guitard explique que l'association a été précurseur de la fondation même du dispositif « Ecole de la deuxième chance » à l'échelle française et européenne. Katy Guyot témoigne de l'excellente implantation de l'école ETRE depuis deux ans. Christian Mercier ajoute que l'impact va au-delà de Vauvert avec par exemple une matinée de sensibilisation aux transitions au Lycée Lucie d'Aubrac de Sommières (début 2024).

Il est procédé au vote de la grille de sélection du projet avec une note de 9/10	Pour :	17
	Abstention :	1
	Contre :	0

REPRISE D'UN CAFÉ-RESTAURANT MULTISERVICES - SARL Pesco - Salinelles

Présentation par Alice Liévin, gérante

CALENDRIER : Ouverture au 1er trimestre 2025

RESULTATS ATTENDUS :

- Création de 3 emplois en plus de celui de la gérante. L'équipe exclusivement féminine se compose d'une cheffe, d'une serveuse et d'une co-gérante permettant ainsi de couvrir des plages horaires importantes.
- Installation de présentoirs pour le coin épicerie proposant des produits alimentaires de bases et des produits locaux (miel, œuf, huile d'olives, ...)
- Achat de mobiliers et de décorations intérieures et extérieures,
- Achat de matériels de cuisine,
- Création de supports de communication.

DÉPENSES PRÉVISIONNELLES	MONTANT HT	PLAN DE FINANCEMENT	MONTANT
Petit équipement/décoration	707 €	Cofinanceur à définir	10% 1 529 €
Matériel de cuisine	5 735 €	Autofinancement	50% 7 646 €
Travaux de peinture et électricité	8 723 €	Aide LEADER	40% 6 117 €
Communication	127 €		
Assiette LEADER	15 292 €	TOTAL	100% 15 292 €

sur un projet global de 110 800 €

Plancher privé : 4 000€ FEADER

Remarques en séance : Le comité salue unanimement cette initiative qui revitalise un cœur villageois. Cependant, la démarche de reconnaissance *Café de pays* étant en cours, le comité ne peut attribuer d'exemplarité sur le critère de l'ancrage territorial.

Il est procédé au vote de la grille de sélection du projet avec une note de 7/10	Pour :	18
	Abstention :	0
	Contre :	0

DÉVELOPPEMENT DES CANNELÉS CAMARGUAIS - Calamel Traiteur – Aigues-Mortes

Présentation par Fabien Calamel, gérant

CALENDRIER : Septembre 2023 à décembre 2026

RESULTATS ATTENDUS :

- Embauche d'un second collaborateur pour la production ;
- Utilisation d'un triporteur électrique pour la vente sur les marchés hebdomadaires et lors de foires, salons ou manifestations de Noël au pied de monuments historiques par exemple à Aigues-Mortes ou Avignon ;
- Création de moules sur mesure (taille S et L) pour compléter la gamme existante ;
- Acquisition d'un batteur/mélangeur 40 litres ;
- Achat d'un four ventilé 10 plaques (gain d'énergie de 40%)
- A moyen terme, Fabien Calamel souhaite agrandir l'atelier et ouvrir une boutique dans les remparts d'Aigues-Mortes.

DÉPENSES PRÉVISIONNELLES		PLAN DE FINANCEMENT	
	MONTANT HT		MONTANT
Triporteur électrique	14 876,00 €	CC Terre de Camargue	10% 4 260,00 €
Moules à cannelés sur mesure	14 470,00 €	Autofinancement	50% 21 300,00 €
Batteur 40 litres	7 799,00 €	Aide LEADER	40% 17 040,00 €
Four 10 plaques	5 455,00 €		
TOTAL LEADER	42 600,00 €	TOTAL	100% 42 600,00 €

Plafond et plancher FEADER respectés

Remarques en séance :

Katy Guyot interroge le porteur de projet sur sa mise en lien avec l'agence de développement régionale des entreprises Ad'Occ. Dans le même sens, Christian Bourdon suggère une mise en relation avec la fédération des pâtisseries pour faciliter la reconnaissance du produit créé. Laurence Barduca-Fauquet insiste sur la représentation du territoire par l'entrepreneur lors d'événement d'envergures telle que le salon de l'agriculture 2024 et suggère l'exemplarité sur le critère de l'innovation puisque la recette, le moule et le concept global du cannelé camarguais sont nouveaux.

Il est procédé au vote de la grille de sélection du projet avec une note de 8/10	Pour :	13
	Abstention :	3
	Contre :	2

LA FABRIQUE - CHANTIER DE FORMATION EXPERIMENTAL - EDA - Le Grau-du-Roi

Présentation par Franck Ducolombier, directeur

CALENDRIER : ouvert en avril 2024

RESULTATS ATTENDUS :

Il s'agit de créer un lieu pédagogique aménagé dans un espace loué à AZUREVA. Le plus gros des investissements n'est pas présenté dans cette demande (bureaux, salles de classe, chapiteau). Le restaurant/ snack et les 105 résidences sur 6 ha seront le lieu d'expérimentation de la Fabrique. EDA a la gestion des points de restauration, emploie les stagiaires, les encadrants techniques et les formateurs.

Pour la création du restaurant d'application, l'association a :

- Mis aux normes l'électricité et la plomberie de la cuisine ;
- Meublé la terrasse et la salle ;
- Equipé la cuisine en matériel ;
- Créer une charte graphique déclinée en plusieurs supports de communication.

DÉPENSES PRÉVISIONNELLES	MONTANT HT	PLAN DE FINANCEMENT	MONTANT
Achats d'équipement et mobilier	27 845 €	Région Occitanie	10% 5 857 €
Travaux et aménagement	15 980 €	Autofinancement	58% 35 702 €
Communication	17 734 €	Aide LEADER	32% 20 000 €
Coût TOTAL	61 559 €	TOTAL	100% 61 559 €

Projet global EDA Camp : 230 000 € HT

Les entreprises et associations non OQDP sont plafonnées à 20 000 € d'aide LEADER sur la période 2023-2027

Remarques en séance : De nombreuses incohérences apparaissent lors de l'étude du dossier : retours de terrain très réservés, absence de gouvernance claire de l'association. L'action étant expérimentale, elle ne répond pas au cadre habituel de l'insertion par l'activité économique en termes d'orientation et de suivi des bénéficiaires.

Il est procédé au vote de la grille de sélection du projet avec une note de 0/10	Pour :	0
	Abstention :	4
	Contre :	14

Prochaine rencontre

Comité de programmation : vendredi 13 décembre à 14h, lieu à déterminer.

Compte-rendu rédigé le 14/10/2024 à Aimargues.

Le Président du GAL,

Pierre Martinez

